



jusqu'au vendredi 2 juillet 2021

Résidence d'écriture de la ville de Saint-Étienne 2022 - Appel à candidatures

La Ville de Saint-Étienne met en place sa onzième résidence d'écriture, pilotée par les médiathèques municipales. D'une durée totale de trois mois, avec un fractionnement possible, la résidence se déroulera entre janvier 2022 et mai 2022. Candidatures à envoyer jusqu'au vendredi 2 juillet 2021.

Cette résidence d'écriture s'inscrit dans un programme d'action ayant pour ambition de valoriser la création littéraire contemporaine, le plurilinguisme et le dialogue entre les langues et les cultures. Cette résidence s'adresse en priorité à des auteurs ou autrices ayant choisi d'écrire en français alors que ce n'est pas leur langue d'origine.

La résidence d'écriture s'intègre dans le programme d'éducation artistique et culturel mis en œuvre par la Ville de Saint-Etienne.

Conditions d'accès à la résidence d'écriture 2022 :

- Les auteurs ayant déjà publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur et qui portent un projet de création peuvent faire acte de candidature.
- Les œuvres de fiction (roman, nouvelle, poésie, théâtre, scénario...) seront privilégiées sur toutes les autres formes de création ainsi que les auteurs dont l'écriture et l'univers s'adressent à un large public, adolescents et adultes.
- Date limite de dépôt des candidatures : 2 juillet 2021

Plus d'informations :

Philippe Georjon

04 77 43 09 67

philippe.georjon@saint-etienne.fr

[Télécharger l'appel à candidatures complet](#)

